



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 16 novembre 2015 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

1520, chemin des Rapides: Permettre d'augmenter la hauteur maximale d'une porte de garage, de 2,5 mètres (8'-2") à 2,667 mètres (8'-9"), tel que montré au plan DM2015-091-1 daté de juin 2015, afin de permettre de modifier le garage en construction (permis 2015-0679);

2937, rue des Vers-Luisants : Permettre d'installer une porte d'accès extérieure distincte pour un logement accessoire en façade principale d'une habitation unifamiliale, tel que montré au plan numéro DM2015-093-1, préparé par Nancy Allaire technologue en architecture, daté du 25 septembre 2015, afin de régulariser ledit logement accessoire;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 28 octobre 2015

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault